

VOYAGE DE GULLIVER A BRODIGNAC

(Suite)

IV—*Différentes inventions de l'auteur pour plaire au roi et à la reine.—Le roi s'informe de l'état de l'Europe, dont l'auteur lui donne la relation —Les observations du roi sur cet article.*

J'avais coutume de me rendre au lever du roi une ou deux fois par semaine, et je m'y étais trouvé souvent lorsqu'on le rasait ; ce qui, au commencement, me faisait trembler, le rasoir du barbier étant près de deux fois plus long qu'une faux. Sa Majesté, selon l'usage du pays, n'était rasé que deux fois par semaine. Je demandai une fois au barbier quelques poils de la barbe de Sa Majesté. M'en ayant fait présent, je pris un petit morceau de bois, et y ayant fait plusieurs trous à une distance égale avec une aiguille, j'y attachai les poils si adroitement, que je m'en fis un peigne, ce qui me fut d'un grand secours, le mien étant rompu et devenu presque inutile, et n'ayant trouvé dans le pays aucun ouvrier capable de m'en faire un autre.

Je me souviens d'un amusement que je me procurai vers le même temps. Je priai une des femmes de chambre de la reine de recueillir les cheveux fins qui tombaient de la tête de Sa Majesté, quand on la peignait, et de me les donner. J'en amassai une quantité considérable, et alors, prenant conseil de l'ébéniste qui avait reçu ordre de faire tous les petits ouvrages que je lui demandais, je lui donnai des instructions pour me faire deux fauteuils de la grandeur de ceux qui se trouvaient dans ma boîte, et de les percer de plusieurs trous avec une alêne fine. Quand les pieds, les bras, les barres et les dossiers des fauteuils furent prêts, je composai le fond avec les cheveux de la reine, que je passai dans les trous, et j'en fis des fauteuils semblables aux fauteuils de canne dont nous nous servons en Angleterre. J'eus l'honneur d'en faire présent à la reine, qui les mit dans une armoire comme une curiosité.

Elle voulut un jour me faire asseoir dans un de ces fauteuils ; mais je m'en excusai, protestant que je n'étais pas assez téméraire et assez insolent pour employer en guise de siège de respectables cheveux qui avaient autrefois orné la tête de Sa Majesté. Comme j'avais du génie pour la mécanique, je fis ensuite de ces cheveux une petite bourse très bien taillée, longue environ de deux aunes, avec le nom de Sa Majesté tissu en lettres d'or, que je donnai à *Glumdalclitch*, du consentement de la reine.

Le roi, qui aimait la musique, avait très souvent des concerts, auxquels j'assistais placé dans ma boîte ; mais le bruit était si grand, que je ne pouvais guère distinguer les accords ; je suis sûr qu'un canon placé près des oreilles, n'aurait pu égaler ce bruit. J'avais l'habitude de faire placer ma boîte loin de l'endroit où étaient les acteurs du concert, de fermer les portes et les fenêtres de ma boîte et de tirer les rideaux de mes fenêtres ; avec ces précautions, je ne trouvais pas leur musique désagréable.

J'avais appris, pendant ma jeunesse, à jouer du clavecin. *Glumdalclitch* en avait un dans sa chambre, où un maître se rendait deux fois la semaine pour lui montrer. La fantaisie me prit un jour de régaler le roi et la reine d'un air anglais sur cet instrument ; mais cela me parut extrêmement difficile, car le clavecin était long de près de soixante pieds, et les touches larges environ d'un pied ; de telle sorte qu'avec mes deux bras bien étendus, je ne pouvais atteindre plus de cinq touches, et de plus, pour tirer un son, il me fallait toucher à grands coup de poing. Voici le moyen dont je m'avisai ; j'accommodai deux bâtons de peau de souris pour ménager les touches et le son de l'instrument ; je plaçai un banc vis-à-vis, sur lequel je montai, et alors je me mis à courir avec toute la vitesse et l'agilité imaginables sur cet espèce d'échafaud, frappant ça et là le clavier avec mes deux bâtons de toute ma force, en sorte que je vins à bout de jouer une gigue anglaise, à la grande satisfaction de Leurs Majestés ; mais il faut avouer que ne fis jamais d'exercice plus violent et plus pénible.

Le roi qui, comme je l'ai dit, était un prince plein d'esprit, ordonnait souvent de m'apporter dans ma boîte et de me mettre sur la table de son cabinet. Alors il me commandait de tirer une de mes chaises hors de la boîte, et de m'asseoir de sorte que je fusse au niveau de son visage. De cette manière, j'eus plusieurs conférences avec lui. Un jour, je pris la liberté de dire à Sa Majesté que le mépris qu'elle avait conçu pour l'Europe et pour le reste du monde était injuste ; que la raison était indépendante de la grandeur du corps ; qu'au contraire, nous avions observé, dans notre pays, que les personnes de haute taille n'étaient pas ordinairement les plus ingénieuses ; que, parmi les animaux, les abeilles et les fourmis avaient la réputation d'avoir le plus d'industrie, d'artifice et de sagacité ; et enfin que, quelque peu de cas qu'il fit de ma figure, j'espérais, néanmoins, pouvois rendre de grands services à Sa Majesté. Le roi m'écouta avec attention, et commença à me regarder d'un autre oeil et à ne plus mesurer mon esprit par ma taille.

Il m'ordonna alors de lui faire une relation exacte du gouvernement d'Angleterre, parce que, quelque prévenus que les princes soient ordinairement en faveur de leurs maximes et de leurs usages, il serait bien aise de savoir s'il y avait en mon pays de quoi imiter. Imaginez vous, mon cher lecteur, combien je désirai alors avoir le génie et la langue de Démosthène et de Cicéron, pour être capable de peindre dignement l'Angleterre, ma patrie, et d'en tracer une idée sublime.

Je commençai par dire à Sa Majesté que nos Etats étaient composés de deux îles qui formaient trois puissants royaumes sous un seul souverain, sans compter nos colonies en Amérique. Je m'étendis fort sur la fertilité de notre terrain et sur la température de notre climat. Je décrivis ensuite la constitution du Parlement anglais, composé en partie d'un corps illustre appelé *la Chambre des pairs*, personnages du sang le plus noble, anciens possesseurs et seigneurs des plus belles terres du Royaume. Je représentai l'extrême soin qu'on prenait de leur éducation par rapport aux sciences et aux armes, pour les rendre capables d'être conseillers-nés du royaume, d'avoir part dans l'administration du gouvernement, d'être membres de la plus haute cour de justice dont il n'y avait point d'appel, et d'être les défenseurs zélés de leur prince et de leurs patrie, par la valeur, leur conduite et leur fidélité ; que ces seigneurs étaient l'ornement et la sûreté du royaume, digne successeurs de leurs ancêtres, dont les honneurs avaient été la récompense d'une vertu insigne, et qu'on avait jamais vu leur postérité dégénérer ; qu'à ces seigneurs étaient joints plusieurs saints hommes, qui avaient une place parmi eux sous le titre d'*érèques*, dont la charge particulière était de veiller sur la religion et sur ceux qui la prêchent au peuple ; qu'on cherchait et qu'on choisissait dans le clergé les plus saints et les plus savants hommes pour les revêtir de cette dignité éminente.

J'ajoutai que l'autre partie du Parlement était une assemblée respectable, nommée *la Chambre des communes*, composée de nobles choisis librement, et députés par le peuple même, seulement à cause de leurs lumières, de leurs talents et de leur amour pour la patrie, afin de représenter la sagesse de toute la nation. Je dis que ces deux corps formaient la plus auguste assemblée de l'univers, qui, de concert avec le prince, disposait de tout et réglait en quelque sorte, la destinée de tous les peuples de l'Europe.

Ensuite je descendis aux cours de justice, où étaient assis de vénérables interprètes de la loi, qui décidaient sur les différentes contestations des particuliers, qui punissaient le crime et protégeaient l'innocence. Je ne manquai pas de parler de la sage et économique administration de nos finances, et de m'étendre sur la valeur et les exploits de nos guerriers de mer et de terre. Je supputai le nombre du peuple, en comptant combien il y avait de millions d'hommes de différentes religions et de différents partis politiques parmi nous. Je n'omis ni nos jeux, ni nos spectacles, ni aucune autre particularité que je crusse pouvoir faire honneur à mon pays, et je finis par un petit récit historique des dernières révolutions d'Angleterre depuis environ cent ans.

Cette conversation dura cinq audiences dont chacune fut de plusieurs heures, et le roi écouta le tout avec une grande attention, écrivant l'extrait de presque tout ce que je disais, et marquant en même temps les questions qu'il avait dessein de me faire.

Quand j'eus achevé mes longs discours, Sa Majesté, dans une sixième audience, examinant ses extraits, me proposa plusieurs doutes et de fortes objections sur chaque article. Elle me demanda d'abord quels étaient les moyens ordinaires de cultiver l'esprit de notre jeune noblesse ; quelles mesures l'on prenait quand une maison noble venait à s'éteindre, ce qui devait arriver de temps en temps ; quelles qualités étaient nécessaires à ceux qui devaient être créés nouveaux pairs ; si le caprice du prince, une somme d'argent donnée à propos à une dame de la cour et à un favori, ou le dessein de fortifier un parti opposé au bien public, n'étaient jamais les motifs de ces promotions ; quel degré de science les pairs avaient dans les lois de leur pays, et comment ils devenaient capables de décider en dernier ressort des droits de leurs compatriotes ; s'ils étaient toujours exempts d'avarice et de préjugés ; si ces saints évêques dont j'avais parlé parvenaient toujours à ce haut rang par leur science dans les matières théologiques et par la sainteté de leur vie ; s'ils n'avaient jamais eu de faiblesse ; s'ils n'avaient jamais intrigué lorsqu'ils n'étaient que de simples ministres ; s'ils n'avaient pas été quelquefois les aumôniers d'un pair par le moyen duquel ils étaient parvenus à l'évêché, et si, dans ce cas, ils ne suivaient pas toujours aveuglement l'avis du pair et ne savaient pas sa passion ou son préjugé dans l'assemblée du Parlement.

Il voulut savoir comment on s'y prenait pour l'élection de ceux que j'avais appelés les *communes* ; si un inconnu, avec une bourse bien remplie d'or, ne pouvait pas quelquefois gagner le suffrage des électeurs à force d'argent, se faire préférer à leur propre seigneur ou aux plus considérables et aux plus distingués de la noblesse dans le voisinage ; pourquoi on avait une si violente passion d'être élu pour l'assemblée du Parlement, puisque cette élection était l'occasion d'une très grande dépense et ne rendait rien ; qu'il fallait donc que ces élus fussent des hommes d'un désintéressement parfait et d'une vertu éminente et héroïque, ou bien qu'ils comptassent être indemnisés et remboursés avec usure par le prince et par ses ministres, en leur sacrifiant le bien public. Sa Majesté me proposa sur cet article des difficultés insurmontables et que la prudence ne me permet pas de répéter.

Sur ce que je lui avais dit de nos *cours de justice*, Sa Majesté voulut être éclairée touchant plusieurs articles. J'étais assez en état de la satisfaire, ayant été autrefois presque ruiné par un long procès à la chancellerie, qui fut néanmoins jugé en ma faveur, et que je gagnai même avec les dépens. Il me demanda combien de temps on employait ordinairement à mettre une affaire en état d'être jugé ; s'ils en coutait beaucoup pour plaider ; si les avocats avaient la liberté de défendre des causes évidemment injustes ; si l'on n'avait jamais remarqué que l'esprit de parti et de religion eût fait pencher la balance ; si ces avocats avaient quelques connaissances des premiers principes et des lois générales de l'équité, ou s'il ne se contentaient pas de savoir les lois arbitraires et les coutumes locales du pays ; si eux et les juges avaient le droit d'interpréter à leur gré et de commenter les lois ; si les plaidoyers et les arrêts n'étaient pas quelquefois contraires les uns aux autres dans la même espèce.

Ensuite, il s'attacha à me questionner sur l'administration des finances, et me dit qu'il croyait que je m'étais mépris sur cet article, parce que je n'avais fait monter les impôts qu'à cinq ou six millions par an ; que, cependant, la dépense de l'Etat allait beaucoup plus loin et excédait beaucoup la recette.

(A suivre.)

Missionnaire, (prêchant dans un chantier.)—Qu'est-ce donc, mes frères, qui vous pousse à tant boire ?

Un des hommes de chantier, (se réveillant à moitié gris.)—C'est la morue salée, mon père.